



Conseil d'établissement 2024-2025

Date : Lundi 16 juin 2025
Heure : 18 h
Endroit : Restaurant Le Boréal

Présents lors de la rencontre : Gino Dubé, Sylvie Bouchard, Sébastien Dumont, Sophie Gagnon, Vanessa Larouche, Caroline Lévesque, Jessica Poirier, Sabrina Thériault, Meghan Vézier, Stéphanie Pelletier et Claudie Castonguay

Absent (e) lors de la rencontre : René-Pierre Ouellet, Marie-Pier Dubé,

Bonne(s) nouvelle(s) :

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	<p>Mme Caroline souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification s'il y a quorum.</p> <p>La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.</p> <p>Bonne nouvelle: Mme Caroline souligne l'implication et l'engagement de nos deux enseignants en éducation physique. C'est grâce à eux que notre couleur école: les arts du cirque, peut briller. Un énorme merci à M. Gino et M. Alain.</p>	
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Sébastien</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-2025-022]</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER																									
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2025 avec les suivis :</p>	<p>Il n'y a pas de lecture du procès-verbal, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p>Suivis de la dernière rencontre :</p> <p>3.1 Photographie scolaire 2025-2026: 2 oct. Desbiens et 3 oct. VMA.</p> <p>3.2 Listes du petit matériel corrigées: encore quelques coquilles à corriger, Mme Caroline en prend note sur le document papier.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Meghan</p> <p>QUE le procès-verbal du 26 mai dernier soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-2025-023]</p>																										
<p>4. Suivi des dossiers :</p>																											
<p>4.1 Dérangements pédagogiques (5)</p>	<p><u>POUR LE CIRQUE :</u></p> <table border="0" data-bbox="617 867 1514 1224"> <tr> <td rowspan="2">Vents-et-Marées :</td> <td>16 juin A.M.</td> <td>Centre culturel</td> <td>1 autobus</td> </tr> <tr> <td>16 juin P.M.</td> <td>Centre culturel</td> <td>1 autobus</td> </tr> <tr> <td rowspan="2"></td> <td>18 juin A.M.</td> <td>Centre culturel</td> <td>3 autobus</td> </tr> <tr> <td>18 juin P.M.</td> <td>Centre culturel</td> <td>3 autobus</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Desbiens :</td> <td>17 juin A.M.</td> <td>Centre culturel</td> <td>1 autobus</td> </tr> <tr> <td>17 juin P.M.</td> <td>Centre culturel</td> <td>1 autobus</td> </tr> <tr> <td></td> <td>18 juin</td> <td>Centre culturel</td> <td>2 autobus</td> </tr> </table> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie</p> <p>QUE les deux écoles prennent l'autobus le 16-17-18 juin, selon l'horaire présentée, pour se rendre au Centre culturel (cirque).</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. (CE2024-2025-024)</p>	Vents-et-Marées :	16 juin A.M.	Centre culturel	1 autobus	16 juin P.M.	Centre culturel	1 autobus		18 juin A.M.	Centre culturel	3 autobus	18 juin P.M.	Centre culturel	3 autobus	Desbiens :	17 juin A.M.	Centre culturel	1 autobus	17 juin P.M.	Centre culturel	1 autobus		18 juin	Centre culturel	2 autobus	
Vents-et-Marées :	16 juin A.M.		Centre culturel	1 autobus																							
	16 juin P.M.	Centre culturel	1 autobus																								
	18 juin A.M.	Centre culturel	3 autobus																								
	18 juin P.M.	Centre culturel	3 autobus																								
Desbiens :	17 juin A.M.	Centre culturel	1 autobus																								
	17 juin P.M.	Centre culturel	1 autobus																								
	18 juin	Centre culturel	2 autobus																								

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.2 Rapport annuel</p>	<p>Mme Jessica lit le mot de la présidente. Quelques coquilles sont à corriger. Ensuite, Mme Caroline présente l'ensemble du document et souligne qu'une consultation auprès des élèves a été faite dans le cadre des règles de la récréation à Cacouna et par le sondage QSVE-BE passé ce printemps.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie</p> <p>QUE le rapport soit adopté avec quelques corrections et ajustements.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. (CE2024-2025-025)</p>	
<p>4.3 Budget provisoire 25-26 (Résolution#07-CÉ-2024-2025)</p>	<p>Mme Caroline présente l'ensemble des budgets utilisés en 24-25, en les expliquant.</p> <p>Ensuite, Mem Caroline présente le budget provisoire pour 25-26 en expliquant qu'il a été demandé que les directions engagent 80% des allocations en 24-25, étant donné que les budgets 25-26 ne sont pas encore octroyés.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Claudie</p> <p>QUE le budget provisoire de 25-26 soit adopte tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. (CE2024-2025-026)</p>	<p><i>Mme Caroline s'informerà à savoir si les livres élagués à la bibliothèques peuvent être donnés aux familles de l'école.</i></p>
<p>4.4 Code de vie</p>	<p>Le code de vie n'est pas présenté étant donné que tous l'ont consulté avant la rencontre.</p> <p>Mme Caroline explique qu'étant donné que nouveau code de vie n'est pas finalisé, ce sera l'ancien code de vie qui sera reconduit pour 25-26. Cependant, la nouvelle matrice des comportements, ainsi que le plan de leçon seront utilisés l'an prochain, afin d'enseigner les comportements attendus aux élèves</p> <p>De plus, Mme Caroline indique qu'un nouveau canevas du Plan de lutte devra être utilisé l'an prochain. Aussi, le nouveau code de vie fera probablement référence au Plan de lutte puisque les</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>actions à poser concernant la violence et l'intimidation sont planifiés dans ce document.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie</p> <p>QUE le code de vie présenté soit adopté tel quel pour l'année 25-26.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. (CE2024-2025-027)</p>	
<p>4.5 Utilisation des locaux (suivi)</p>	<p>Cet été, il y aura un camp en ergothérapie animé par Mme Samuelle Pomerleau-Turcotte et une conseillère pédagogique.</p> <p>Il y aura également le camp de jour de Cacouna et de St-Arsène qui utiliseront le gymnase des écoles.</p> <p>Une nouvelle porte sera installée au gymnase de l'école VMA.</p>	<p><i>Mme Caroline validera les dates de début et de fin du camp de jour et en fera le suivi par courriel.</i></p>
<p>4.6 Bilan du plan de lutte 2024-2025</p>	<p>Mme Claudie fait la lecture du bilan du plan de lutte, indiquant les actions à poursuivre et celles à retirer. Des propositions de nouvelles actions pour le prochain plan de lutte sont aussi soulevées dans le bilan.</p> <p>M. Sébastien se questionne à savoir si nous avons observé une augmentation des gestes de violence. Mme Claudie répond que nous faisons maintenant mieux la différence entre l'agressivité réactive (réaction impulsive à une frustration) et la violence, l'intimidation, puis la violence à caractère sexuel. Ainsi, une diminution des événements déclarés au Centre de Services scolaire est observée. Cependant, des interventions sont faites auprès des élèves victimes et instigateurs d'agressivité réactive et ce avec gradation, selon la répétition des comportements.</p> <p>M. Sébastien demande s'il y a un mécanisme de communication entre le Service de garde et les enseignants concernant les élèves plus fragiles. Mme Sylvie explique que les suivis se font de vive-voix ou par courriel. Les éducatrices qui ont l'aide à la classe se voient la tâche facilitée dans la communication avec les enseignants.</p> <p>Mme Caroline ajoute que le rôle de nos éducatrices spécialisées est en voie d'être revalorisé à la suite d'un travail qui a été fait au</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>niveau d'un guide de référence concernant leur profession. Les éducatrices spécialisées feront donc partie prenante du Plan de lutte et verront leur participation à l'animation d'ateliers et de sous-groupe augmentée.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Vanessa</p> <p>QUE le bilan du Plan de lutte soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. (CE2024-2025-028)</p>	
5. Information-discussion :		
5.1 Service de garde	<p>Mme Sylvie et Mme Caroline expliquent qu'il y aura des changements dans les procédures concernant les changements au niveau de la fréquentation des élèves et des personnes qui viennent les chercher.</p> <p>De plus, Mme Caroline explique qu'il y aura une nouvelle application Clic-école qui devrait faciliter la motivation des absences des élèves.</p> <p>À suivre.</p>	
5.2 Assemblée générale de septembre 2025	<p>Des propositions sont faites par Mme Jessica et Mme Caroline pour augmenter la participation des parents lors de l'assemblée générale de septembre 2025.</p> <p>On se questionne à savoir comment on peut attirer plus de parents. Un membre ramène l'idée qui avait été nommée dans les dernières années, concernant une vidéo explicative et publicitaire où nos élèves pourraient expliquer aux parents comment le CÉ a un impact dans le quotidien à l'école.</p>	
5.3 Offre estivale de soutien académique	Mme Caroline propose d'offrir un soutien enseignant, cet été, auprès d'élèves ciblés, afin de prévenir la glissade de l'été.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Le budget utilisé serait celui des dons d'une dame qui vend des fleurs. Il s'agit de 700-800\$. Un 12h de soutien est proposé par Mme Caroline.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Sébastien</p> <p>QUE l'offre de soutien académique pour l'été 2025 soit adopté tel que présenté.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. (CE2024-2025-029)</p>	
<p>6. Suivi des comités :</p>		
<p>6.1 CCSÉHDAA,</p> <p>6.2 Comité de parents (Programme de bourse)</p> <p>6.3 Conseil d'administration.</p>	<p>6.1 aucun</p> <p>6.2 Bourse d'implication des parents, proposition que des parents volontaires participent à l'organisation de certaines activité (ex. épluchette, chocolat chaud après patin parent-enfant). Mme Meghan souligne qu'il faut prévoir d'annoncer le tout à l'avance.</p> <p>6.3 aucun</p>	
<p>7. Correspondance</p>	<p>Aucune</p>	
<p>8. Questions de l'assemblée</p>	<p>Mme Stéphanie questionne les membres concernant les attentes lors de l'accompagnement des parents dans une activité. Il est mentionné que la participation diffère selon le niveau d'aisance des parents. Mme Stéphanie souligne qu'il pourrait être pertinent de clarifier les attentes des enseignants à ce niveau.</p>	
<p>9. Levée de l'assemblée</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Tous</p> <p>QUE l'assemblée soit levée à 20 :17.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-2025-030]</p>	